



## **PV du conseil de Paroisse du mardi 13 février à 19h.30**

Personnes présentes: Gisèle Gaud, Pierrette Sapey, Bernard Blondin, Christophe Cortiglia, Bernard Dusonchet, Père Philippe Schönenberger.

PV: Véronique Crettenand

Excusée: Marianne Richeux

### **1. Assemblée générale de la paroisse 2024 et recherche d'un nouveau Président**

La date de l'AG est arrêtée pour **le dimanche 28 avril après la messe**. La recherche d'une présidente ou un président est abordée. Nous indiquerons dans notre convocation la recherche d'une/un président-e et nous recherchons dans nos réseaux si nous pourrions approcher une personne qui pourrait être intéressée à cette fonction. Une discussion s'ouvre concernant l'exception d'un conseil sans présidente, président et de l'information reçue par ECR dans son courrier. Bien que l'ECR a pris acte du fait que le conseil de paroisse fonctionnera sans présidente, président le temps nécessaire, il a également rappelé l'importance de la fonction notamment pour départager une égalité de vote au sein des membres du conseil. Mais selon Père Philippe mieux vaut prendre le temps et continuer sereinement la poursuite de cette recherche.

### **2. Re-découpage de l'UP Carouge-Salève-Acacias, une lettre a été envoyée à Fabienne Gigon en janvier 2024, réaction de l'équipe pastorale, du conseil de Communauté (mardi 30.01.)**

Suite à l'envoi du courrier de l'UP Carouge-Salève-Acacias, aucune réponse n'est, à ce jour, parvenue. Père Philippe indique que probablement une réponse arrivera mais que, si un changement de découpage de l'UP actuelle intervient, il ne sera pas effectif cette année. Bernard Dusonchet intervient en sa qualité de membre du CUP pour informer le conseil que le CUP a été nommé dans le courrier adressé par le CUP à Fabienne Gigon mais que ces derniers n'y étaient pas favorables en l'état (sans consultation préalable). Bernard indique que le CUP a une identité de respect les uns avec les autres et qu'ils ont pu mener des actions communes dans la sérénité, malgré les sensibilités différentes des membres de l'UP. Le CUP a donc décidé d'adresser un courrier à Fabienne Gigon pour exprimer leurs points de vue et pour se différencier du contenu de la lettre commune de l'UP Carouge-Salève-Acacias. Le conseil prend acte de cette information. Père Philippe est sollicité par les membres du conseil pour avoir son avis quant à la démarche de l'UP, ce dernier indique qu'il n'a pas à prendre position, il est au service de l'Eglise.

### **3. Orgue, dernières nouvelles,**

**André Crettenand et Pascal Menu ont donné leur démission du Comité orgue 21. !!**

"Dernières nouvelles de Gisèle en lien avec ce point."

*Claire Haugrel a rencontré le 15 novembre Michel Gaud Président de la chorale et Claude Magnin, chef de chœur de la chorale Salève pour leur parler de la messe d'inauguration du nouvel orgue qui aura lieu, si tout va bien, fin 2025. Elle tenait à avertir en premier lieu le Directeur et le Président de la chorale pour les impliquer dans ses souhaits, à savoir,*

*repren dre la messe Ste Cécile de Gounod avec une chorale élargie dont elle se chargera de trouver des membres dans les différentes chorales alentours. Claude Magnin ne se sent pas la capacité pour diriger une grande chorale avec instruments, Claire va trouver un chef de chœur disponible.*

*Une autre question nous a été posée concernant les tuyaux de l'orgue Tschanun. Que voulons-nous en faire lorsque l'orgue sera démonté (Janvier 2025) ?"*

Pour rappel, André Crettenand a adressé un mail le 21 janvier 2024 au conseil de Paroisse l'informant de sa démission de l'association Orgue 21, quant à Pascal Menu, aucune information formelle n'a été faite au conseil. Voici le contenu du mail d'André Crettenand:

*"Aux membres du conseil de Paroisse. Bonjour à tous, Je vous adresse ces quelques mots pour vous informer que j'ai démissionné du conseil de l'association d'Orgue 21. Le 17 janvier lors de notre dernière assemblée, j'ai posé plusieurs questions sur le fonctionnement de l'association. La plupart des questions sont restées sans réponse précises et de plus Claire ne respecte pas le fonctionnement normal d'une telle association car les décisions sont prises non pas par le comité mais par une seule personne. ! A plusieurs reprises Claire a engagé l'association sans en référer au comité, ce qui est contraire à ma façon de fonctionner. Dès lors plutôt que d'être en permanence en conflit, j'ai préféré démissionner. Ma décision ne met pas en cause le nouvel orgue, bien au contraire, mais la manière de fonctionner. J'ai préféré vous le faire savoir plutôt que vous l'appreniez par d'autres personnes. Je vous rassure, ma démission ne change en rien le fait que l'église de Compesières aura un nouvel orgue en fin d'année 2025. Je vous remercie pour votre engagement pour la paroisse et je vous adresse mes amicales salutations. André"*

La discussion s'ouvre parmi les membres du conseil. Pour certains, certaines, le fait que deux anciens membres du conseil de paroisse s'étaient engagés dans l'association orgue 21 pour participer à la réalisation du futur orgue représentait une sécurité supplémentaire quant à la préservation des intérêts des membres de la paroisse, pour d'autres, il s'agit d'une situation interne à l'association Orgue 21 et que le conseil n'a pas à intervenir d'autant qu'André indique qu'il est toujours convaincu sur le nouvel orgue à venir et ne remet aucunement en doute ce projet.

La discussion englobe également la deuxième information de Gisèle à savoir les tuyaux de l'ancien orgue Tschanun. En effet, lors des séances de la commission qui a donné lieu à un rapport, il était indiqué que certains de ces tuyaux seraient réutilisés dans le nouvel orgue. Un débat animé s'engage entre les membres.

Pour conclure le débat Gisèle informe les membres du CP qu'une demande vient d'arriver de Charles Steiger :

« Bonjour Gisèle,

Suite à notre entretien téléphonique de ce matin j'ai appris qu'il y aura une séance du conseil de paroisse mardi 13 février

Pour faire avancer l'étude de l'organisation des travaux de démontage, préparation des lieux et construction du nouvel orgue

J'ai établi une première vision de ce que pourrait être l'aspect de l'église pendant les travaux.

Tout est encore ouvert et à préciser.

Pour la paroisse, il s'agit de savoir quels seront les usages « obligatoires » de l'église pendant l'année 2025

Pour le facteur d'orgue, Eule, il serait bon de préciser si le pose d'un palan « déplacé à gauche » est envisageable ? »

Décision est prise de recevoir Charles Steiger avec Claire et Christophe Renaud le 19 février pour parler de l'orgue puis de prendre contact avec André et Pascal afin de discuter sur leurs démissions.

**4. Un crucifix a été offert par Nicolas Reichmuth qui désire qu'on le place dans l'église, nous avons regardé avec lui l'emplacement éventuel et sommes arrivé à reconsidérer le fond de l'église : Baptistère, tableaux explicatifs de l'église, éclairage, pose d'un support pour un évangile.**

Michel Gaud a fixé le crucifix et Gisèle a trouvé des cadres pour déplacer les affiches de la mémoire de Bardonnex, concernant l'église et le plafond, sur le mur près la sortie gauche de l'Eglise. Le crucifix a donc trouvé sa place au-dessus du baptistère, les 3 lampes ont été redirigées afin de mettre en évidence les tableaux et le crucifix. André va faire un support en bois afin de déposer un évangile. Gisèle s'occupe de trouver l'évangile. Une photo sera envoyée par Gisèle à Monsieur Nicolas Reichmuth, donateur du crucifix.

**5. Demande de Vitrocentre de Romont concernant les 3 vitraux du chœur de l'église de Compesières d'Eugène Dunand datant de 1920 et 1922. Nouvelles par Gisèle.**

La demande date du 21 décembre 2023 de Valérie Sauterel et Camille Noverraz, collaboratrices de Vitrocentre Romont, impliquées dans un projet depuis 2019 sur les arts verriers du Groupe de St Luc. Elles font des recherches sur les vitraux d'Eugène Dunand, vitrier genevois, se trouvant dans différentes églises du canton de Genève. Les 3 vitraux du chœur de l'église de Compesières sont de sa composition et elles souhaitent pouvoir consulter les archives de la paroisse afin de retrouver leurs traces datant de 1920. Piquées dans leur curiosité, Monique et Gisèle Gaud consultent les archives de la paroisse mais ne trouvent rien. Elles s'adressent à Madame Sonia Delacour Kokman, archiviste de la commune de Bardonnex, et découvrent avec stupeur que la majorité des archives de la paroisse se trouvent dans les archives de la Mairie. Dans leurs recherches Michel, Gisèle et Monique retrouvent la facture du vitrail de la Vierge de l'Assomption datant de 1922 ainsi que la facture de la maison qui l'a placé dans sa niche. Ils ont rendez-vous demain avec Valérie et Camille qui font le tour des églises possédant des vitraux d'Eugène Dunand.

**6. Répertoire des clés de l'église.**

Le travail de répertoire des clés de l'église et de la Salle St Sylvestre doit continuer. De plus il n'existe qu'un exemplaire de clé du coffre à la sacristie, de la boîte des bougies ainsi que des troncs de l'église. Monique qui en est la détentrice demande un double de ces clés par sécurité. Bernard Blondin s'en occupe mais avant, il va vérifier dans la boîte de clés, dans le petit bureau, si des doubles n'existeraient pas.

**7. Comptes de la Paroisse 2023 : Bernard Blondin**

Bernard indique que les comptes seront, comme prévu, déficitaires, ils seront présentés lors de notre AG. Ils va convoquer les vérificateurs des comptes : Marianne Richeux et Michel Gaud.

**8. Divers**

Bernard Dusonchet donne les informations du CUP. La messe de clôture de l'année aura lieu le 16 juin 2024, le CUP demande si elle peut avoir lieu à l'église de Compesières, pas d'objection de la part des membres du CP ; l'apéritif qui suivra cette messe ainsi que le salaire de l'organiste sera pris en charge par l'UP. La messe de la rentrée aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2024 à l'église de Carouge à 11h.30. Jean-François propose d'organiser une soupe

de carême, elle pourrait avoir lieu le 17 mars 2024 après la messe de Compesières. Le conseil prend acte de ces informations.

Véronique Crettenand et Gisèle Gaud, 11 mars 2024.